

## COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

## ARRETE N° 071/2021

**OBJET : Règlementation de la circulation et du stationnement**  
**Rue du Crest, Grande Rue, Avenue Lucien Blanc**  
**Ouverture chambre télécom**

---

NOUS, MAIRE de la commune de GREZIEU LA VARENNE (Rhône)

VU le code général des collectivités territoriales art L2211-1, L 2212-2, L2212-5.

VU le code de la route.

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents.

VU la demande de la société FORTEL en date du 02 juin 2021.

**CONSIDERANT** qu'il va être entrepris des travaux d'ouverture de chambre télécom

**CONSIDERANT** qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers.

**CONSIDERANT** que la voie en cause est en agglomération.

## A R R E T O N S

**ARTICLE 1 :** Du lundi 14 juin au mardi 14 juillet 2021, la chaussée sera réduite, sur la rue du Crest, la Grande Rue et l'Avenue Lucien Blanc

**ARTICLE 2 :** La Grande Rue sera barrée de 09 h 30 à 10 h 30 le lundi 14 juin entre la Rue de la Roseraie et la rue des nouvelles écoles

**ARTICLE 3 :** une déviation sera mise en place par la Rue de la Roseraie, l'Avenue Emile Evellier et la Grande Rue

**ARTICLE 4 :** La circulation sera régulée manuellement.

**ARTICLE 5 :** Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

**ARTICLE 6 :** Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

**ARTICLE 7 :** Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

**ARTICLE 8 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vaugneray,
- Monsieur le Responsable de la Police municipale de Grézieu la Varenne,
- Monsieur le Directeur Département de l'Équipement sous couvert de l'ingénieur de la Subdivision MORNANT-VAUGNERAY
- Madame la Présidente du SYTRAL
- Monsieur le Responsable de la société FORTEL, Allée de la Garnieri ZAC du Vernay 38300 NIVOLAS VERMELLE

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 10 juin 2021

LE MAIRE : Bernard ROMIER

